



**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE PORTES DE NORMANDIE**  
215 Route de Paris  
27 000 Evreux

**MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES**

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

**Prestations de nettoyage des bâtiments de la CCI Portes de Normandie**

**Remise de l'offre**

Date et heure limite de réception des offres : **12/06/2026 – 12h00**

## I. Présentation de l'acheteur



### Chambre de Commerce et d'Industrie Portes de Normandie (CCI Portes de Normandie)



215, route de Paris  
27 000, Evreux



Site web :

<https://www.portesdenormandie.cci.fr/>  
Profil acheteur (site de dématérialisation) :  
<https://www.marches-publics.gouv.fr/>



Etablissement public national  
SIRET : 130 021 793 00026

Agissant pour son propre compte et pour le compte de :

- L'ESCCI – 461 rue Henri Becquerel – 27000 Evreux

## II. Présentation du marché



### 1. Objet de la consultation

Le présent marché public a pour objet les prestations de nettoyage des locaux des différents sites de la Chambre de Commerce et d'Industrie Porte de Normandie.





Nomenclature communautaire (CPV) : 90910000-9 Services de nettoyage

### 2. Allotissement

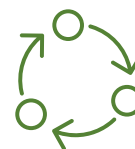








L'opération n'est pas allotie, la dévolution en lots séparés risquant de rendre techniquement difficile l'exécution des prestations, et risquant de rendre par ailleurs difficile la bonne coordination des prestations.

L2113-10 CCP

3. Tranches 	
Sans objet.	R2113-4 à R2113-6 CCP
4. Forme du marché 	
Le marché est conclu à prix mixtes :	
- <u>Une partie ordinaire à prix forfaitaire</u> portant sur les <u>prestations incluses dans le socle de base</u> :	
- <u>Une partie à prix unitaire</u> , traitée à bons de commande, et portant sur des prestations suivantes :	R 2162-1 à R 2162-14 CCP
✓ Des prestations identifiées mais dont la périodicité est variable, réalisées en complément des prestations incluses dans le socle de base ;	
✓ Des prestations de nettoyage occasionnelles encore non identifiées, traités selon un taux horaire.	R 2162-1 à R 2162-14 CCP
Les montants minimums et maximums sont les suivants :	
✓ Engagement minimum annuel : Sans mini.	
✓ Engagement maximum annuel : 80 000 € HT.	
5. Durée du marché / Délais d'exécution	
<b>Date de début de marché</b> : 01/09/2026	
<b>Durée</b> : Marché de 4 ans, avec faculté de résiliation à chaque date anniversaire du marché, sous-respect d'un préavis de 2 mois.	
<b>Date maximale de fin de marché</b> : 01/09/2030	
6. Financement	
Fonds propres CCIPN	
7. Délais de paiement 	
30 jours à compter de la date de réception de facture (sur CHORUS PRO)	R 2192-10 CCP
8. Avance 	
5% Option CCAG-FCS : B	R 2191-3 à R 2191-19

### III. Présentation de la procédure



11 Procédure		
Marché à procédure formalisée.		L 2124-1 CCP
12 Conditions de participation		
Aucune forme de groupement n'est imposée		R 2142-22 CCP
Prestations réservées à une profession particulière	X	
Indication des noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché	X	
13 Variantes		
Variantes exigées	X	R 2151-9 et R 2151-10 CCP
Variantes autorisées	X	R 2151-8 et R 2151-10
14 Dématérialisation du DCE		
Dossier de consultation à disposition sur le profil acheteur : <a href="https://www.marches-publics.gouv.fr/">https://www.marches-publics.gouv.fr/</a>		
	Pensez à vous identifier sur le profil acheteur (adresse courriel valide) pour être informés des éventuels compléments, précisions et rectifications.	
		R.2132-1 à R.2132-5 CCP
Il contient :		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le présent règlement de consultation (RC) ;</li> <li>✓ Le cahier des clauses administratives particulières valant acte d'engagement (AE-CCAP) et ses annexes ;</li> <li>✓ Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes ;</li> <li>✓ Les plans ;</li> <li>✓ Le cadre de réponse technique (CRT) ;</li> <li>✓ L'attestation de visite.</li> </ul>	
15 Demande de renseignements administratifs et techniques		
Les candidats peuvent demander des renseignements :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Via le profil acheteur : <a href="https://www.marches-publics.gouv.fr/">https://www.marches-publics.gouv.fr/</a></li> <li>- Maximum 8 jours avant la date limite de remise des offres</li> <li>- Réponse de l'acheteur à l'ensemble des candidats maximum 6 jours avant la date limite de remise des offres</li> </ul>		
16 Modification au détail du dossier de consultation		
L'acheteur se réserve le droit de modifier au détail le dossier de consultation :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Via le profil acheteur : <a href="https://www.marches-publics.gouv.fr/">https://www.marches-publics.gouv.fr/</a></li> <li>- Au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres</li> </ul>		



La réponse des candidats devra être formulée sur la base du dossier modifié, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

## 17 Visite de site

**La visite des 4 sites suivants est obligatoire :**

- **Hôtel d'entreprises (CCI Work)** – 215 route de Paris – Evreux ;
- **Hôtel consulaire** – 215 route de Paris – Evreux ;
- **ESCCI Campus 1** – 461 rue Henri Becquerel – Evreux ;
- **ESCCI Campus 2** – 7 rue du chantier – Evreux.

Deux dates de visites sont programmées :

- **Le mardi 19 mai 2026 à 8h30 ;**
- **Le jeudi 21 mai 2026 à 8h30.**

La prise de rendez-vous est obligatoire. **Par ailleurs, la visite débutant à 08h30, tout retard entrainera le refus de participation à cette dernière, et donc l'absence de remise d'attestation de visite.**

Chaque candidat peut prendre rendez-vous auprès de l'un ou l'autre des contacts suivants :

- Mme Fanny Boucher – [fanny.boucher@normandie.cci.fr](mailto:fanny.boucher@normandie.cci.fr) / 06 62 08 24 35
- Mme Carine Bousso – [carine.bousso@normandie.cci.fr](mailto:carine.bousso@normandie.cci.fr) / 06 33 07 76 28

**La visite des différents autres sites est facultative :**

- **CCI Work Alençon** – 36 rue Demées – Alençon ;
- **CCI INTECH** – Site universitaire de Montfoulon – Damigny ;
- **Antenne CCI** – 8 avenue Georges Pompidou – Pont-Audemer ;
- **Maison de la Formation** – Rue F. de Boyères – Mortagne-au-Perche ;
- **Nouvelle délégation de l'Orne** – Rue Gatel – Valframbert (**uniquement le 03 juin de 10h00 à 15h00**).

Tout candidat souhaitant effectuer une visite des lieux prendra attache **obligatoirement** auprès des contacts suivants (les sites ne sont pas nécessairement en libre accès) :

- Mme Fanny Boucher – [fanny.boucher@normandie.cci.fr](mailto:fanny.boucher@normandie.cci.fr) / 06 62 08 24 35
- Mme Carine Bousso – [carine.bousso@normandie.cci.fr](mailto:carine.bousso@normandie.cci.fr) / 06 33 07 76 28

**Au regard de ces éléments, il est précisé que le candidat est réputé avoir une connaissance parfaite de chacun des sites dans le cadre de l'élaboration de son offre.**

Pour être acceptée, l'offre de chaque candidat devra impérativement contenir l'attestation de visite des **sites obligatoires** remise à l'issue de ces dernières, et ce sauf à démontrer que le candidat dispose d'une connaissance précise et détaillée de chaque site concerné par les prestations.

## 18 Echantillons



## 19 Durée de validité des offres

120 jours



## IV. Dépôt des candidatures et des offres

### 1. Procédure dématérialisée



Les plis sont déposés par voie électronique sur le profil acheteur de la CCI : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

### 2. Copie de sauvegarde



La copie de sauvegarde est un « pli de secours », ouvert dans des conditions limitativement énumérées. Elle est facultative.

Elle peut être :

- Sur support physique (papier, clef USB...)
- Sous format électronique (plateforme distincte du profil acheteur, permettant l'horodatage qualifié eIDAS du dépôt, l'intégrité de la donnée, strictement limitée entre candidat et acheteur, permettant la délivrance d'AR)

Annexe 6 du CCP –  
Art.2

### 3. Délais



Les offres sont déposées dans les délais annoncés en page de garde.

Le candidat reçoit un accusé réception de son dépôt.

Si le téléchargement se termine après la date et heure limite de remise des offres, l'offre est considérée « hors délai ».

### 4. Format des documents

Les documents peuvent être transmis en format PDF, Microsoft Office (Word, Excel...), Open Office.  
Les annexes financières (DPGF) sont obligatoirement transmises sous Excel ou tableur équivalent.  
Les fichiers compressés doivent l'être au format .zip.

### 5. Nommage des fichiers

- Noms de fichiers courts (moins de 30 caractères)
- Pas d'espaces
- Pas de caractères spéciaux

### 6. Signature électronique

Au stade de remise des offres, la signature électronique n'est pas obligatoire.



Seul l'attributaire sera dans l'obligation de signer électroniquement son acte d'engagement, conformément aux exigences européennes (Niveau de sécurité RGS\*\*). Formats XADES, PADES et CADES acceptés.

### 7. Assistance PLACE

En cas de difficultés techniques ou d'indisponibilité de la PLACE, veuillez contacter le service d'assistance en ligne dédié (Rubrique « Aide » du site <https://www.marches-publics.gouv.fr/>).



## V. Contenu et appréciation de la réponse

1. Candidature		
a- Contenu de la candidature		
<input type="checkbox"/>	Lettre de candidature (imprimé DC1) + Déclaration du candidat (imprimé DC2)	L 2141-1 à L2141-5 CCP L 2141-7 à L 2141-10 CCP
ou		R 2143-3-2° CCP R2143-4 CCP
<input type="checkbox"/>	DUME (Document Unique de Marché Européen)	
<input type="checkbox"/>	Extrait d'immatriculation RCS ou répertoire des métiers ( <u>ou code SIRET à 14 chiffres</u> )	Décret 2021-361 du 21/05/21
<input type="checkbox"/>	Attestation d'assurance RC / RC Décennale en cours de validité	Arrêté du 22 mars 2019 (Annexe 9 CCP)
<input type="checkbox"/>	Liste des principales références des trois dernières années (montant, date, destinataire privé ou public), prouvées par des attestations clients (ou à défaut du candidat)	Arrêté du 22 mars 2019 (Annexe 9 CCP)
	<p>Le candidat n'est pas tenu de fournir les pièces ci-dessus si l'acheteur peut les obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un système de stockage numérique gratuits (ex : la PLACE propose un coffre-fort électronique). Toutes les informations concernant les accès à ce système seront communiquées par le candidat.</p> <p><b>« Dites-le-nous une fois ! »</b> Si les pièces listées ci-dessus ont déjà été transmises à l'acheteur lors d'une précédente consultation et sont toujours valables, le candidat peut le mentionner, en précisant l'objet du précédent marché et la date limite de remise des offres.</p>	R 2143-13 CCP
		R 2143-14 CCP

## b- Sélection des candidatures



L'absence de fourniture des pièces énoncées ci-dessus dans le délai imparti pourra conduire à l'élimination de l'offre.

R 2144-7 CCP

En cas de pièces absentes ou incomplètes, l'acheteur peut décider de demander aux candidats concernés de produire ou compléter leur dossier dans un délai imparti, identique pour tous (maxi 10 jours)

R 2144-2 CCP

→ Après régularisation éventuelle, les candidatures ne seront pas admises si :

- Elles ne sont pas recevables
- Elles sont toujours incomplètes malgré la demande de régularisation
- Elles ne présentent pas les garanties professionnelles, techniques et financières suffisantes

L 2141-1 à L2141-5  
L2141-7 à L 2141-11  
CCP

R 2143-3 CCP

R2144-7 CCP

## 2. Offre

### a- Pièces de l'offre

- L'acte d'engagement (AE) ;
- La Décomposition des Prix Global et Forfaitaires (DGPF) ;
- Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) relatif aux prestations ;
- Le cadre de réponse technique présentant :
  1. Les moyens humains et techniques affectés à l'exécution des prestations :
    - ✓ Qualification des différents intervenants et volume horaire mensuel leur étant affecté **par site** ;
    - ✓ Equipements mis à disposition du personnel : vêtements, sécurité, hygiène ;
    - ✓ Description des produits, distributeurs et consommables mis en place.
  2. La méthodologie d'organisation des prestations :
    - ✓ Méthodologie d'intervention site par site, comprenant le plan d'action déployé en cas de problématique matérielle ou humaine ;
    - ✓ Planning d'intervention proposé.
  3. Modalités d'autocontrôle mises en place par le candidat pour assurer le suivi des prestations ;
  4. Les engagements du candidat en faveur du développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations :
    - ✓ Qualité des produits et des consommables sur la base des fiches techniques transmises ;
    - ✓ Démarche environnementale mise en œuvre en lien avec la prestation objet du présent marché.

**Le cadre de réponse technique (CRT) constitue le seul support autorisé pour l'offre technique. Il doit être intégralement complété, sans aucune modification de sa structure, de son contenu ou de son format. Tout document extérieur au CRT est interdit et ne sera pas examiné, sauf renvoi expressément autorisé à des annexes (ex. : fiches techniques, planning).**

### b- Jugement des offres



Les offres inappropriées sont éliminées.

R 2152-1 CCP

Les offres inacceptables et irrégulières peuvent être régularisées au cours de la négociation, à condition qu'elles ne soit pas anormalement basses.

R 2152-1 CCP

Critères	Pondération
<b>Prix des prestations</b>	<b>40 %</b>
Prix forfaitaire apprécié sur la base de la DPGF	25%
Prix unitaire des prestations à bons de commande (sur la base du DQE prestations)	15%
S'agissant du <b>critère prix</b> , ce dernier sera noté comme suit :	
<i>(Montant de l'offre la moins disante / Montant de l'offre examinée) * pondération</i>	
<b>Valeur technique</b>	<b>60 %</b>
Qualité et pertinence des moyens humains et techniques proposés (point 1 du CRT)	25 %
Qualité et pertinence de la méthodologie d'organisation des prestations (point 2 du CRT)	15 %
Qualité et pertinence des modalités d'autocontrôle mises en place pour assurer le suivi des prestations (point 3 du CRT)	10 %
Qualité et pertinence des modalités mises en œuvre par le candidat en faveur du développement durable (point 4 du CRT)	10 %

#### **Modalité d'évaluation des offres**

Les offres font l'objet d'une première analyse sur la base exclusive des éléments renseignés dans le cadre de réponse technique (CRT), conduisant à un classement provisoire au regard des critères d'attribution définis dans le règlement de la consultation.

Seuls les trois candidats les mieux classés à l'issue de cette analyse seront invités à une soutenance de présentation de leur offre.

Cette soutenance a pour objet exclusif de permettre aux candidats de présenter leur offre et, le cas échéant, d'apporter des précisions strictement limitées à celle-ci. Elle ne constitue en aucun cas une phase de négociation et ne peut conduire, directement ou indirectement, à une modification des offres déposées.

Les échanges intervenant lors de la soutenance sont encadrés dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de transparence de la procédure. Les éventuelles demandes de précisions portent exclusivement sur des éléments déjà contenus dans l'offre et ne peuvent avoir pour effet d'en altérer la teneur.

À l'issue des soutenances, l'acheteur se réserve la possibilité d'ajuster la notation des offres au regard des seuls éléments de clarification apportés, sans modification des offres initiales. Le classement final des offres est ensuite arrêté.

## VI. Attribution du marché



### 2. Classement des offres



Les offres sont classées par ordre décroissant.

L'offre la mieux classée est retenue à titre provisoire.

Le candidat attributaire devra fournir sous un délai de 8 jours maximum à compter de la demande de l'acheteur les pièces suivantes.

- |                          |   |             |
|--------------------------|---|-------------|
| <input type="checkbox"/> | L'acte d'engagement signé électroniquement  |             |
| <input type="checkbox"/> | L'attestation de régularité fiscale   | R2143-7 CCP |
| <input type="checkbox"/> | L'attestation de vigilance (URSSAF / MSA selon l'entreprise)  | R2143-7 CCP |
| <input type="checkbox"/> | Pour les entreprises de + de 20 salariés :<br>La Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH)   | R2143-7 CCP |
|                          | Le non-respect de ces formalités dans le délai imparti pourra conduire au rejet de l'offre.<br>La même demande est alors faite au candidat suivant dans le classement des offres. | R2144-7 CCP |



Votre avis nous intéresse !

Nous engageons une démarche de simplification des pièces de nos marchés publics.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

[paul.belbouche@normandie.cci.fr](mailto:paul.belbouche@normandie.cci.fr)